



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 décembre 2018

La Banque Postale, banque et citoyenne, s'engage pour le pouvoir d'achat

Dans un effort de solidarité nationale, La Banque Postale annonce plusieurs mesures en faveur de ses clients particuliers, entreprises (artisans, commerçants et TPE) et acteurs du secteur public local :

Sur le pouvoir d'achat des particuliers :

- le gel des tarifs bancaires pour l'ensemble des clients en 2019 ;
- le plafonnement des frais mensuels d'incidents à 25€ pour ses 1,6 million de clients figurant parmi les 3,6 millions de personnes considérées comme financièrement fragiles en France*.

Sur le pouvoir d'achat des autoentrepreneurs :

- le lancement d'une formule de compte pour les autoentrepreneurs à moins de 10 euros par mois à partir de début 2019.

Pour les clients artisans, commerçants et TPE en difficulté à la suite des manifestations, des mesures spécifiques :

- une suspension pendant 6 mois du versement des intérêts sur leurs emprunts en cours pour les clients qui le demandent ;
- une avance sur les remboursements d'assurance pour les commerces qui ont subi des dégradations ;
- une offre spécifique de crédit-bail, valable 6 mois, à 0,5 % pour remplacer les véhicules détruits ou dégradés lors des manifestations.

Pour les collectivités locales, bailleurs sociaux et établissements publics locaux qui auraient subi des dégradations à la suite des manifestations (voirie, arrêt de bus, autres bâtiments publics...) :

- une enveloppe de 100 millions d'euros de financement court terme à taux zéro.

Par ailleurs, La Banque Postale propose des offres à taux préférentiels pour soutenir les efforts collectifs en faveur de la transition énergétique :

- une offre de prêt « Véhicule Vert » au taux de 1 %¹ pour financer l'acquisition d'un véhicule propre (hybride ou électrique). La prime de conversion pourra être intégrée dans le financement global ;

¹ Pour des durées de 12 à 60 mois et des montants de 1000€ à 30000€.



- une offre de prêt personnel « Travaux Vert » au taux de 1,99 %² pour financer des travaux d'isolation thermique d'un logement ou des équipements (panneaux solaires, systèmes de ventilation, pompe à chaleur) ;
- la mise en place dès avril 2019 de l'Eco-PTZ « Habiter mieux » (dispositif gouvernemental).

Cette offre s'accompagne de dispositifs comme la plateforme « Economie d'Energie », lancée par La Banque Postale en avril 2018, qui permet de faire un pré-diagnostic, mieux connaître les aides, simuler un plan de financement et identifier des artisans labellisés. Initialement destinée aux clients particuliers, cette plateforme a été étendue depuis septembre 2018 auprès des bailleurs sociaux.

*Rapport annuel 2017 de l'Observatoire de l'inclusion bancaire, Banque de France, juin 2018.

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale, filiale du Groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels, associations et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanale.

La Banque Postale, c'est :

- 5,687 milliards d'euros de PNB
- 10,5 millions de clients actifs
- près de 400 000 clients Entreprises, Professionnels, Collectivités et Associations
- 8,1 millions de cartes bancaires

Chiffres à fin 2017

Contact presse

Florian Pontarollo – florian.pontarollo@laposte.fr – 01 55 44 22 38

² Pour des durées de 12 à 60 mois et des montants de 1500€ à 20000€.